



MAISONS FLEURIES

Madame, Monsieur,

Comme chaque été, la municipalité vous invite à participer au concours des Maisons fleuries.

Concernant la catégorie « potagers », ils seront cette année, notés en bonus dans votre catégorie principale.

Nos critères de notation seront avant tout basés sur le fleurissement, mais aussi sur la propreté des lieux.

Je vous félicite par avance pour tout votre travail et vous donne **rendez-vous entre les 12 et 16 août prochains** (période durant laquelle le jury devrait vraisemblablement effectuer sa visite).

La date limite d'inscription est fixée au **Jeudi 08 août 2013**.

Je vous remercie de votre participation et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire, Yann JACCAZ



✂-----
BULLETIN d'INSCRIPTION à retourner en Mairie pour le :

Jeudi 08 août 2013 (dernier délai)

par courrier : 36 route de Megève - 74120 PRAZ-sur-ARLY, ou par fax au 04 50 21 99 02

Nom - Prénom

Adresse

- Catégorie :**
- Balcon ou jardin privatif (rez-de-chaussée d'immeuble)
 - Chalet
 - Ferme agricole
 - Hôtel - Restaurant

A le

